

## **Déclaration de Politique Communale 2018-2024**

*La Déclaration de Politique Communale est un texte d'orientation politique qui présente les projets que la majorité PS/MR-CI souhaite concrétiser à Binche au cours de la législature 2018-2024. Avant toute chose, elle est le fruit de l'expression des citoyens. Par leurs demandes et leurs besoins entendus lors des multiples rencontres citoyennes, par leurs votes massifs pour nos projets. La majorité qui s'en est suivie donne une force politique encore jamais connue depuis la fusion des communes. Cela nous permettra de travailler avec ambition et de faire face aux difficultés qui ne manquent jamais d'apparaître quand on souhaite faire évoluer les choses dans l'intérêt général. Je me plais également à penser que les membres de la minorité continueront, comme nous le vivons ces derniers mois, à œuvrer dans l'intérêt de notre bonne ville de Binche et de ses habitants. Résultat de nos échanges constructifs dans cette enceinte, la politique communale en sera enrichie au plus grand bénéfice des citoyens pour qui nous travaillons chaque jour.*

*Vous retrouverez ici notre engagement pendant la campagne électorale. Dire ce que l'on va faire et ensuite faire ce que l'on a dit, c'est tout à l'honneur des responsables politiques qui y parviennent.*

*« Gouverner, c'est prévoir ». Cette célèbre maxime d'Emile de Girardin pourra prochainement être appliquée scrupuleusement grâce à l'élaboration d'un nouvel outil permettant une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'objectifs importants déclinés en actions concrètes, assorties d'un budget, d'un calendrier, d'un pilote de projet et de critères d'évaluation: le Plan Stratégique Transversal. La réalisation du P.S.T. de la Ville de Binche se fera au départ de la présente déclaration. Il vous sera présenté, comme déjà annoncé, dès le mois de septembre 2019, comme nous l'impose le Gouvernement de Wallonie. Monsieur le Directeur général, à travers vous, je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'Administration Communale qui s'attelle à cette tâche colossale. Je tiens également ici à saluer les représentants des travailleurs qui, dans le cadre de la concertation sociale, sont des partenaires de la bonne marche des services publics communaux.*

*Pour la majorité PS/MR-CI, la Ville de Binche doit continuer à œuvrer avec ambition et dynamisme au bien-être de sa population actuelle et future. Cela passe par la concrétisation de nombreux projets qui permettront aux Binchois de profiter d'un cadre de vie agréable, convivial et sécurisé où ils pourront bénéficier d'infrastructures publiques, de services et d'aides sociales de qualité. Bien évidemment, nous veillerons à concrétiser ces projets en étant attentifs aux finances de la Ville. A cette fin, une recherche active de subventions sera maintenue.*

*La Ville de Binche doit occuper la place qu'elle mérite au sein de la Wallonie en demandant notamment qu'elle soit reconnue comme pôle au sein du Schéma de Développement Territorial.*

*Nous nous y sommes engagés et nous le ferons: nous continuerons à encourager la participation citoyenne et nous ferons du développement durable un des fils rouges de nos décisions.*

### **1. Un cadre de vie agréable, propre et sécurisé**

*Nous voulons offrir à nos concitoyens un sentiment de bien-être lorsqu'ils se promènent dans leur quartier, lorsqu'ils fréquentent les espaces publics et les commerces de l'entité. Plusieurs conditions doivent être réunies pour rendre possible un tel sentiment. Les habitants doivent en effet se sentir en sécurité, pouvoir bénéficier d'un environnement propre, de voiries et d'espaces publics en bon état.*

**En matière de sécurité, nous proposons:**

- *l'engagement d'agents de quartiers et de policiers supplémentaires pour nos équipes d'intervention;*
- *la sensibilisation et la formation du personnel à la détresse humaine due aux violences intra familiales ;*
- *la garantie d'un accueil et d'un accompagnement adaptés aux victimes de violences ;*
- *l'extension du réseau de caméras de surveillance dans l'entité ;*
- *l'installation de radars répressifs, préventifs et de dispositifs ralentisseurs supplémentaires dans l'ensemble de notre entité ;*
- *la poursuite du remplacement de l'éclairage public par de l'éclairage moins énergivore;*
- *la construction d'une nouvelle caserne pour le service incendie de Binche ;*
- *la poursuite des études et des chantiers nécessaires pour lutter contre les inondations.*

**En matière de propreté, nous proposons :**

- *la désignation d'éco-cantonniers responsables dans chaque village ;*
- *le maintien des équipes Propreté sur toute l'entité ;*
- *une augmentation du nombre de poubelles publiques dans l'entité ;*
- *le renforcement de la lutte contre les incivilités (répression plus sévère des pollueurs via les agents constatateurs et sanctionnateurs) ;*
- *le développement de l'installation des bulles à verre enterrées ;*
- *le placement de cendriers ;*
- *l'organisation d'actions de sensibilisation (plogging, opération quartiers propres) ;*
- *la mise en place de toilettes publiques.*

**En matière de voiries et d'espaces partagés, nous proposons :**

- *la poursuite de la dynamique de rénovation des routes, des trottoirs et de l'égouttage dans les quartiers de l'entité en intégrant les piétons, les personnes à mobilité réduite (PMR), les cyclistes et des places de stationnement adéquates ;*
- *l'entretien des ruelles, des sentiers et des chemins agricoles ;*
- *l'aménagement d'espaces publics accueillants et conviviaux.*

**En matière de logement, nous proposons :**

- *la création de 180 appartements privés dans le cadre du "Projet Pastures" ;*
- *la poursuite de la lutte contre les logements inoccupés et insalubres ;*
- *un soutien aux différents projets de création et de rénovation de logements entrepris par les différents acteurs en la matière (Immobilière Sociale d'Entre Sambre et Haine, Agence Immobilière Sociale, Fonds du logement de Wallonie, Régie Foncière, CPAS).*

## **2. Des activités nombreuses et diversifiées, les bases du vivre-ensemble et de l'identité binchoise.**

*Grâce aux nombreuses forces vives et à un tissu associatif particulièrement important, la Ville de Binche voit s'organiser sur son territoire un nombre conséquent d'activités sportives, folkloriques et culturelles. Ces organisations créent, maintiennent et développent des liens sociaux forts entre les Binchois et garantissent un vivre-ensemble solidement ancré dans l'ADN de notre région. Aussi, nous entendons maintenir la dynamique en cours en soutenant particulièrement le mouvement associatif.*

### **En matière de culture, nous proposons :**

- *Le maintien d'une programmation annuelle d'événements populaires comme les Fêtes de Septembre, la Fête de la Musique, le Cinéma plein air, ...*
  - *la promotion de la culture pour tous ;*
- *l'organisation de visites spectacles ;*
- *la mise à disposition de la maison des associations aux artistes locaux ;*
- *l'organisation d'une journée des artistes et des artisans ;*
- *des soutiens financier, administratif et matériel à toutes les associations reconnues de l'entité ;*
- *la création de nouvelles salles des fêtes ;*
- *la promotion du carnaval ;*
- *un soutien aux associations patriotiques qui assurent un devoir de mémoire.*

### **En matière de sport:**

- *la construction d'un nouveau centre sportif moderne ;*
- *la réalisation d'un nouveau terrain synthétique pour les clubs de football et de rugby ;*
- *une amélioration globale des infrastructures sportives ;*
  - *des soutiens financier, administratif et matériel aux clubs reconnus de notre entité ;*
- *un soutien pour les événements sportifs réalisés sur notre entité ;*
- *l'organisation d'un départ d'étape du TOUR de FRANCE.*

### **En matière de folklore :**

- *un soutien financier revu à la hausse pour toutes les sociétés folkloriques de notre entité qui font vivre notre patrimoine folklorique et pour les comités organisateurs de kermesses communales;*
- *d'organiser une célébration du 20e anniversaire de la reconnaissance de l'UNESCO de notre carnaval comme Patrimoine mondial immatériel de l'humanité.*

### **3. Un patrimoine à valoriser, des produits touristiques à développer.**

*Le patrimoine binchois est riche et mérite l'attention des touristes. Des constructions et des rénovations seront effectuées au cours de la législature afin de faire de Binche un pôle touristique de notre région.*

**En matière de patrimoine, nous proposons :**

- *la construction d'un Centre de Dentelle et le développement des activités dentellières ;*
- *la restauration et la mise en valeur du patrimoine exceptionnel binchois : le beffroi, l'hôtel de ville, les vestiges du palais de Marie de Hongrie, les remparts et la collégiale ;*
- *le maintien du programme de rénovation du petit patrimoine de toute l'entité.*

**En matière de tourisme:**

- *la réalisation d'un programme communal de développement, de promotion touristique ;*
- *le développement de l'offre d'hébergement ;*
- *la valorisation du label UNESCO du Carnaval de Binche et du beffroi de l'Hôtel de Ville ;*
- *un soutien administratif, financier et matériel aux associations ;*
- *la création de zones Wi-Fi gratuit.*
- *le maintien d'organisation favorisant le tourisme d'un jour (marché de Noël, fêtes médiévales, village provençal).*

### **4. Une ville pour tous**

*Notre ville se veut un lieu où tout le monde est considéré quels que soient l'âge, les revenus, les difficultés,... Nous souhaitons offrir, à tous, un cadre de vie où chacun peut vivre dignement et s'épanouir pleinement. Pour ce faire, nous investirons dans la création de structures adaptées à tous, proposerons des activités adaptées à différents publics et réaliserons des démarches diverses destinées à améliorer l'offre de logements au sein de l'entité.*

**En matière de petite enfance, nous proposons :**

- *une augmentation du nombre de places en crèche et chez les gardiennes à domicile ;*
- *la création d'une "Maison de la Naissance" sur la Grand-Place de Binche.*

**En matière de jeunesse:**

- le maintien d'un soutien financier, administratif et matériel aux associations de jeunesse ;
- la création d'un SKATE PARK ;
- l'installation de nouveaux terrains multisports de type « AGORASPACE » ;
- l'extension de la dynamique d'animation de quartiers ;
- une initiation à l'éducation à la citoyenneté via la plaine de jeux et le Conseil consultatif communal des enfants ;
- la création d'un Conseil consultatif communal des jeunes (12-18 ans) ;
- l'organisation d'une Fête de la Jeunesse.

**Pour les aînés:**

- la création et la distribution d'un répertoire complet des associations, des services et des activités pour les Seniors ;
- le développement d'un Plan communal Aînés actifs en collaboration avec le Conseil communal consultatif des aînés ;
- le développement de l'habitat pour seniors ;
- la construction et la mise en service d'une nouvelle maison de repos moderne pour nos aînés : accueil de plus de 220 résidents, résidence-service, Alzheimer et soins palliatifs, lits courts séjours, centre d'accueil de jour ;
- le maintien d'activités récréatives telles les Thés dansants, le Cinéma des Aînés ;
- une adhésion de la Ville à la dynamique VADA (Ville Amie des Aînés).

**Pour les personnes porteuses d'un handicap, nous proposons :**

- la création de logements adaptés ;
- un travail général pour l'accessibilité des bâtiments publics, des logements, des commerces et des voiries ;
- le développement d'un point Handicontact ;
- la création de places supplémentaires de parking pour les PMR couplée à une répression sévère des automobilistes qui ne respectent pas ces emplacements ;
- la poursuite des actions permettant aux PMR d'assister, dans les meilleures conditions, aux grands événements populaires de notre ville : Carnaval, Binche Chimay Binche, Fêtes de Septembre, Fête de la Musique.

**Pour les personnes en difficulté, nous veillerons à :**

- l'organisation d'actions en matière d'accueil, d'aide et d'insertion des personnes les plus fragilisées ;
- proposer des aides favorisant l'accès aux activités culturelles, scolaires et sportives ;
- faciliter l'accès du service de médiation de dettes à tous les citoyens ;
- soutenir la distribution des surplus alimentaires au profit des plus démunis ;
- l'ouverture d'une 3<sup>e</sup> maison de quartier et la poursuite des nombreuses activités solidaires du Plan de Cohésion Sociale ;

- le maintien du guichet unique Logement ;
- la valorisation des divers services et des actions du CPAS (aide générale, réinsertion professionnelle (article 60 et 61) et sociale, médiation de dettes, aides aux familles et aux aînés, tuteur énergie, ILA, diverses aides sociales, maintien à domicile) ;

## **5. Une ville durable**

*Nous multiplierons les actions de sensibilisation destinées à amener nos concitoyens à consommer de façon plus durable. Nous souhaitons par ailleurs adopter une dynamique exemplaire en la matière en réalisant des investissements qui impacteront positivement les consommations énergétiques de la Ville.*

**En matière d'environnement et d'économie d'énergie, nous proposons :**

- le maintien du guichet "Énergie" ;
- une éducation au respect de la nature ;
- le verdissement de notre parc de véhicules et l'achat de vélos électriques ;
- l'installation de bornes de rechargement électrique et/ou de bornes CNG ;
- l'organisation d'actions en faveur de la diminution de la production de déchets ;
- la poursuite de la politique en matière de réduction de la consommation d'énergie via l'isolation, les panneaux photovoltaïques, l'éclairage communal, ...
- le lancement d'une dynamique écologique forte pour rendre les comportements plus respectueux de notre planète ;
- la poursuite de la collaboration avec le Contrat Rivière Haine dans la gestion proactive de nos cours d'eau ;
- la gestion différenciée progressive des cimetières ;
- la promotion du compostage ;
- la création de jardins et de potagers collectifs ;
- la participation au projet interreg AD-In qui vise à rendre l'alimentation durable accessible aux personnes les plus vulnérables, en perte d'autonomie alimentaire.

## **6. Une entité où il est plus aisé de se déplacer**

*Le nombre de véhicules en constante augmentation et les défis environnementaux obligent les pouvoirs publics à envisager des solutions nouvelles en matière de parking, de mobilité douce et de transport en commun.*

**En matière de mobilité, nous proposons :**

- la poursuite et le développement du Plan Communal de Mobilité ;
- la modernisation et la rénovation des grands axes d'entrée de notre entité ;
- la création d'un parking souterrain via le « projet Pastures » et de centaines de places de parkings supplémentaires ;
- l'aménagement de nouvelles pistes cyclables ;

- *la création de nouveaux emplacements de parking pour les personnes à mobilité réduite ;*
- *la mise en place d'actions en faveur des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite ;*
- *la promotion de la mobilité douce au sein des écoles ;*
- *d'instaurer une réflexion sur la multi modalité autour de la gare de Binche ;*
- *d'encourager les TEC et la SNCB à aménager des quais adaptés aux PMR ;*
- *l'amélioration du point d'arrêt SNCB de Leval.*

## **7. Modernisation des services communaux et participation citoyenne**

*Les citoyens ont émis le souhait d'être davantage intégrés dans le processus décisionnel qui rythme la vie de leur entité. Les liens qui les unissent aux mandataires locaux et à l'administration communale doivent être améliorés. Cela passe par davantage de modernité au sein des services communaux et par une plus large participation citoyenne. Une nouvelle identité visuelle a été déployée en tout début de législature par la ville afin de mettre en exergue la dynamique résolument innovante souhaitée.*

**En matière de modernisation des services communaux**, les partenaires de la majorité proposent :

- *le développement d'un espace public et d'une plate-forme numérique: compte Facebook, twitter, Instagram, site internet modernisé, documents administratifs en ligne ;*
- *la création d'une cité administrative en lieu et place de la maison de repos pour un meilleur accueil aux citoyens et un regroupement des services de l'administration communale, du CPAS, de la bibliothèque communale avec un parking immédiat à disposition ;*
- *la mise en route d'un service en ligne de réservation pour le théâtre communal.*

**En matière de participation citoyenne**, les partenaires de la majorité proposent :

- *la poursuite d'une dynamique de rencontres directes avec ses citoyens : permanences, réunions citoyennes, thématiques et de quartiers ;*
- *la promotion des outils de participation citoyenne existant (CCATM, CCA, CLRU, Conseil des enfants) ;*
- *la mise en œuvre d'un Plan Communal de Développement Rural au sein duquel la participation citoyenne est très présente ;*
- *le droit d'interpellation du Conseil par le citoyen ;*
- *l'organisation de rencontres citoyennes lors de travaux ou d'investissements impactant leur environnement proche.*

## **8. Un enseignement de qualité dans des infrastructures adaptées**

Nos écoles doivent être des lieux où tous les enfants recevront les mêmes chances d'émancipation sociale. Pour y parvenir, il est essentiel de veiller à ce que nos élèves puissent acquérir les savoirs et savoir-faire de base par l'utilisation des meilleurs outils pédagogiques envisageables. Cette acquisition sera d'autant plus aisée si les infrastructures au sein desquelles notre enseignement est donné sont de qualité.

**Concernant la qualité des infrastructures scolaires, nous proposons:**

- La rénovation des sanitaires des écoles fondamentales ;
- La rénovation des cours de récréation ;
- La rénovation et la création de locaux adaptés au sein de plusieurs implantations ;
- La remise en peinture des différentes classes ;
- La création d'un bâtiment scolaire qui regroupera, en un même site, le conservatoire de musique Marcel Quinet, l'institut de promotion sociale Plus Outre et l'académie des Beaux-Arts ;
- La poursuite de la sécurisation des abords des écoles.

**En matière d'enseignement, nous serons attentifs à :**

- la garantie d'un enseignement accessible à tous ;
- le développement d'une approche pédagogique tournée vers le numérique, les langues, la citoyenneté, le respect de l'environnement et du bien-être animal ;
- la finalisation de l'installation de tableaux numériques dans toutes nos écoles ;
- une promotion soutenue de l'éveil à la culture et au sport ;
- une aide à l'installation de potagers pédagogiques ;
- le maintien de l'accueil extrascolaire en matinée et en soirée.

## **9. Un soutien à l'emploi et aux entreprises locales**

Bien évidemment, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour accroître le taux d'emploi au sein de la Ville de Binche afin d'assurer le bien-être de ses habitants. Nous devons veiller à accueillir au mieux les investisseurs, les entrepreneurs et les commerçants. Parallèlement à cela, la Ville, dans ses actions et par ses investissements, sera particulièrement attentive à assurer les conditions nécessaires au maintien d'un secteur non-marchand local en bonne santé.

**En la matière, nous proposons:**

- la création d'un nouveau pôle commercial via le "Projet Pastures » ;
- la réalisation d'une liaison qui réunira les rues commerçantes du centre-ville avec le site sur lequel le « projet Pastures » sera implanté ;
- l'extension du zoning de Bray-Péronnes qui pourra accueillir de nouvelles entreprises ;
- la mise en place d'une "Maternité de commerces" à l'avenue Wanderpepen ;



- *le développement d'un espace de co-working ;*
- *la mise en place d'un marché des producteurs locaux aux abords de la gare ;*
- *la poursuite de la collaboration avec la Maison de l'emploi de Binche qui fêtera, en 2019, ses 10 ans d'existence ;*
- *le maintien d'un soutien aux commerçants de toute notre entité;*
- *la poursuite d'une collaboration constructive avec les agriculteurs binchois ;*
- *La collaboration avec des organisateurs d'évènements qui mettent en avant les talents et les produits locaux ;*
- *la création de poches de parking supplémentaires.*

### **10. Une entité sensible au bien-être animal**

*Nous voulons développer davantage de mesures destinées à accroître le bien-être des animaux sur notre territoire.*

***En matière de bien-être animal, nous proposons :***

- *la création d'une équipe bien-être animal regroupant des membres de l'administration communale et de la police;*
- *un renforcement du programme de stérilisation des chats errants ;*
- *l'interdiction d'utiliser des animaux dans les kermesses et les loteries ;*
- *la poursuite du Plan Maya et des projets en faveur de la biodiversité ;*
- *la mise en place d'une politique de gestion douce des pigeons ;*
- *l'éducation des élèves de nos écoles à la prise en considération du bien-être des animaux.*

